

Auch, le 18 juin 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comités Sportifs Départementaux : le Département poursuit son engagement en faveur du sport et du sport scolaire en attribuant près de 100 000 euros de subventions supplémentaires.

Le Conseil départemental du Gers poursuit son engagement en faveur du sport et du sport scolaire. Réunie le 22 mai en assemblée départementale, la collectivité a voté plusieurs dispositifs de soutien destinés aux comités sportifs gersois pour l'année 2026, représentant un accompagnement de près de 100 000 euros, entre subventions directes, aides à l'emploi et avantages en nature.

Ainsi, le Département a attribué une enveloppe de 39 950 € en aide de fonctionnement à 33 comités sportifs départementaux, olympiques et non olympiques. Ces structures jouent un rôle essentiel dans l'animation sportive du territoire : formation des encadrants, organisation de stages, détection des jeunes talents ou encore développement des pratiques sportives dans le Gers.

Le Conseil départemental a également renouvelé son partenariat avec le Comité départemental handisport du Gers (CDH 32), engagé aux côtés de la collectivité dans de nombreuses actions de sensibilisation et d'inclusion : interventions dans les collèges, participation à la Semaine olympique et paralympique, organisation de journées handisport ou encore présence lors des grands événements sportifs départementaux.

Dans le cadre de la stratégie « Gers, terre de sport 2030 », adoptée en juin 2025, le Département soutient aussi l'emploi de conseillers techniques départementaux à temps plein. Une aide spécifique, et précieuse, de 19 950 € est ainsi répartie entre quatre structures :

- 5 700 € au Comité du Gers de basket-ball ;
- 5 700 € au District du Gers de football ;
- 5 700 € au Comité départemental de rugby ;
- 2 850 € au Comité départemental de judo.

Par ailleurs, six comités sportifs hébergés à titre gratuit dans les locaux de l'ancienne Maison d'accueil spécialisée, à Auch. Cette mise à disposition concerne les comités départementaux de basket-ball, tennis, handball, judo, cyclotourisme et gymnastique volontaire.

Le sport scolaire demeure également une priorité pour la collectivité. Le Département a reconduit ainsi son soutien au comité départemental de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), avec une subvention de fonctionnement de 16 150 € pour l'année scolaire 2025-2026.

Le Gers compte aujourd'hui plus de 6 000 licenciés UNSS et se classe au 2^e rang national pour le taux de licenciés dans les collèges et lycées. Le comité départemental de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré), qui développe les activités physiques et sportives dans les écoles primaires gersoises, recevra quant à lui une aide de 13 300 €.

Au total, ce sont 700 000€ qui sont consacrés, chaque année, au sport, par le Conseil départemental.

Le Mot du Président

« À travers ces aides, le Conseil départemental réaffirme son engagement en faveur d'un sport accessible à tous, sur l'ensemble du territoire gersois. Les comités sportifs jouent un rôle essentiel dans l'encadrement des jeunes, la formation, l'inclusion et l'animation de la vie locale. En soutenant à la fois le mouvement sportif et le sport scolaire, nous faisons le choix d'un sport vecteur de santé, de citoyenneté, de cohésion sociale et créateur d'emplois. » - Philippe Dupouy, Président du Département du Gers